

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-04052**

DE: M. ANANDASANGAREE (SCARBOROUGH—ROUGE PARK)

DATE: LE 30 MAI 2019

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : SIGNÉ PAR L'HONORABLE CHRYSTIA FREELAND

Réponse de la ministre des Affaires étrangères

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

ÉGYPTE

TRADUCTION

RÉPONSE

La promotion et la protection des droits de la personne ainsi que des valeurs démocratiques sont au premier plan de la politique étrangère du Canada. Le gouvernement du Canada continue d'encourager les autres gouvernements à respecter leurs engagements en matière de droits de la personne et de démocratie, y compris en Égypte.

Le Canada demeure préoccupé par les défis actuels en matière de politique et de sécurité en Égypte. Il discute régulièrement avec l'Égypte d'enjeux liés aux droits de la personne, à la démocratie et à l'état de droit lors de rencontres bilatérales et au sein de forums multilatéraux. De plus, il collabore avec divers partenaires et intervenants pour appuyer la promotion et la protection des droits de la personne en Égypte. L'ambassade du Canada en Égypte travaille au Caire avec des pays aux vues similaires afin de suivre et d'assister à certains procès relatifs aux droits de la personne, incluant ceux portant sur des défenseurs des droits de la personne.

Le Canada s'oppose au recours à la peine de mort dans tous les cas et partout dans le monde. Il était très préoccupé par les rapports faisant état d'importantes failles et de manquements à l'application

régulière de la loi dans les procédures judiciaires visant les personnes qui ont été exécutées en Égypte, ainsi que les rapports indiquant qu'elles ont été victimes de torture.

De plus, l'examen périodique du bilan de l'Égypte en matière de droits de la personne lors de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme (CDH) est prévu pour novembre 2019. Ce sera une autre occasion pour le Canada de présenter, comme il l'a fait par le passé, des recommandations à l'Égypte. Les recommandations du Canada lors du dernier examen du bilan de l'Égypte en matière de droits de la personne à l'EPU du CDH en 2014 incluaient : garantir une application régulière de la loi pour les détenus et revoir les lois sur les rassemblements publics afin de les rendre conformes aux obligations internationales de l'Égypte en matière de droits de la personne. Les recommandations du Canada ont également souligné le fait qu'un système judiciaire juste et indépendant est un pilier fondamental de la démocratie.

Le gouvernement du Canada continuera de promouvoir le respect de la démocratie et des droits de la personne en Égypte et de soutenir les aspirations du peuple égyptien en matière de démocratie, de droits de la personne, d'état de droit et de meilleures opportunités économiques.